

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

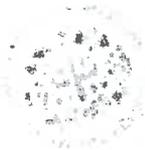
Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).



Rapport N° 34
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SCORIES

Le collectif Guerilla Girls a vu le jour pendant le confinement. Son objectif est de mettre en lumière l'entrepreneuriat et l'activisme féminin. Il est composé de l'association Scories, Femmes de Mars, Lieutopie, Choréactif et de femmes entrepreneuses...

C'est à l'occasion des journées du Patrimoine que le collectif souhaite organiser, le 20 septembre prochain, un « marché des combattantes » pour permettre à des femmes créatrices, artisantes, artistes, de pouvoir exposer et vendre leurs savoir-faire et leurs créations.

Il sera aussi proposé des performances de danse et de percussions par des femmes, la présentation de l'Égalithèque de Lieutopie ainsi qu'une collecte de protections hygiéniques.

En parallèle de ce marché, l'association Scories, membre du collectif et porteuse de l'action diffusera le documentaire « Ouvrir la voix » d'Amandine Gay. Il traite de l'expérience de 24 femmes noires issues de l'histoire coloniale européenne en Afrique et aux Antilles, de la différence en tant que femme noire et des clichés qui leur sont associés en tant que « femme » et « noire » dans une optique à l'intersection des différentes discriminations. Cette séance est programmée dans le cadre d'un cycle de diffusion de films mettant en avant des réalisatrices.

Ce projet est financé dans le cadre du contrat de ville par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 1000 euros.

L'association Scories sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour une subvention complémentaire de 600 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

Compte tenu de l'intérêt local que représente cette opération, il vous est proposé de la soutenir, au regard de l'engagement de la collectivité dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 9 OCT. 2020

Pour le Maire, et par délégation
L'Adjointe à l'Égalité des Droits

Magali GALLAIS

